

À retourner à : Bureau Commercial STAM 2026
II PLATEAU MOBILE -
Mobile : + 225 07 15 17 41 99 – 07 11 33 18 64 / 04 BP 56 Abidjan 04 - Côte d'Ivoire –
ylorraine@stam-afrique.com commercial@stam-afrique.com

N°.....

*Cette fiche est à renvoyer signée et cachetée

ADRESSE DE FACTURATION

Raison sociale : _____ N°CC : _____ RCCM _____
Adresse postale : _____ Adresse géographique : _
Rue : _____ Ville : _____ Pays : _____
Tél. : _____ Fax : _____
Site internet : _____ Email : _____

CONTACTS

M/Mme (Nom, prénoms) : _____
Fonction : _____
Téléphone : _____ Mobile : _____ Email : _____

AUTRE CONTACTS

M/Mme (Nom, prénoms) : _____
Fonction : _____
Téléphone : _____ Email : _____

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Description : _____

Envisagez-vous de présenter une innovation ? Oui Non

Si oui description _____

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION – STAM 2026

1. OBJET ET ORGANISATION

Le présent document a pour objet de définir les conditions générales ainsi que les modalités financières, opérationnelles et techniques applicables à la participation de toute entreprise ou organisation (ci-après « l'Exposant ») souhaitant prendre part à la 3ème édition du **Salon des Téléphones et Applications Mobiles (STAM)**, ci-après dénommé « le Salon ».

Le STAM est organisé par la structure **WaliCreative** (ci-après « l'Organisateur » ou « le Promoteur »), agissant en qualité de maître d'œuvre de l'événement.

2. MODALITÉS D'ENREGISTREMENT ET DE PAIEMENT

- **Enregistrement** : Toute entreprise souhaitant participer au Salon doit soumettre un dossier de participation dûment complété, signé et cacheté. Seules les demandes accompagnées du premier acompte requis seront validées.
- **Échéancier de paiement** : Les sommes dues au titre de la participation doivent être réglées selon les modalités suivantes :
 - 50 % à la réservation du stand (acompte obligatoire pour validation) ;
 - 40 % trois (3) mois avant l'ouverture du Salon ;
 - 10 % au plus tard trente (30) jours avant l'événement pour le solde.
- **NB : à 1 mois de l'évènement, le règlement se fait au montant total.**
- **Moyens de paiement** : Les règlements s'effectuent par chèque, virement bancaire, espèces à l'ordre de l'Organisateur, ou via **Mobile Money** selon les modalités communiquées par ce dernier.
- **Pénalités de retard** : Tout retard de paiement après l'échéance de la facture entraînera de plein droit l'application d'intérêts moratoires calculés à un taux équivalent à trois fois le taux d'intérêt légal. De plus, un défaut de paiement à moins de 30 jours du salon entraîne une pénalité forfaitaire de 0,5 % HT par jour de retard, l'Exposant prenant à sa charge les frais de recouvrement éventuels.

3. ESPACE, LOGISTIQUE ET INFRASTRUCTURES TECHNIQUES

- **Installation et Horaires** : Les stands doivent être entièrement installés et décorés la veille de l'ouverture (avant 18h30). L'Exposant s'engage à maintenir son stand ouvert et animé pendant toute la durée officielle du Salon (de 8h30 à 18h30).
- **Énergie et Aménagement** : Chaque stand dispose d'une puissance électrique standard. L'utilisation de matériaux inflammables ou dangereux est strictement interdite à l'intérieur du Sofitel Hôtel Ivoire.
- **Niveau Sonore** : Les animations sonores et démonstrations sur les stands ne doivent pas perturber les espaces voisins. Le Promoteur se réserve le droit d'intervenir et de faire cesser toute nuisance sonore excessive.

4. CONFORMITÉ, SÉCURITÉ ET ASSURANCES

- **Responsabilité des produits** : Les exposants assument l'entière responsabilité de la conformité

des produits (notamment les terminaux et smartphones) ou des applications numériques présentés aux normes de sécurité imposées par la réglementation en vigueur, ainsi que des défauts éventuels desdits produits et services.

- **Vols et Dommages** : WaliCreative assure la sécurité générale du site (gardiennage de nuit hors des horaires d'ouverture). Cependant, l'Organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte, casse ou destruction du matériel appartenant à l'Exposant (téléphones de démonstration, ordinateurs, marchandises). L'Exposant reste responsable de la sécurisation de ses équipements durant les heures d'exposition.
- **Assurances et Renonciation à recours** : Tout exposant déclare avoir souscrit une police d'assurance de son choix (il est vivement recommandé de contracter une assurance de type "Clou à clou" pour le matériel de valeur) pour couvrir tout incident dont ses participants ou représentants seraient directement responsables. L'Exposant renonce à tout recours contre l'Organisateur, le Sofitel Hôtel Ivoire, leurs assureurs ou toute personne intervenant pour le compte de l'organisation.

5. DRELS D'ANNULATION ET DÉGÈVEMENT

- **Annulation par l'Exposant** : Toute demande d'annulation doit être obligatoirement notifiée par écrit.
 - À plus de 60 jours avant l'événement : 50 % du montant total versé est retenu par l'Organisateur.
 - À moins de 60 jours avant l'événement : 100 % du montant total de la participation est dû et conservé.
- **Cas de force majeure** : En cas d'annulation ou de report du salon par le Promoteur pour des raisons indépendantes de sa volonté (crise sanitaire, décision préfectorale, troubles politiques), les sommes versées ne sont pas remboursées mais seront intégralement reportées sur une édition ultérieure.

6. DROIT À L'IMAGE ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'Exposant autorise expressément WaliCreative à photographier et filmer son stand, ses équipes et ses produits. Ces supports visuels pourront être utilisés librement pour la communication promotionnelle, présente et future, du salon (Aftermovie, réseaux sociaux, brochures, presse).

7. ADHÉSION ET GUIDE DE L'EXPOSITION

En complément des présentes, un guide pratique du déroulement du salon détaillant l'accès et les aspects techniques est mis à disposition de l'Exposant. La signature des présentes conditions générales ainsi que du formulaire de réservation emporte acceptation pleine, entière et sans réserve de l'ensemble des clauses, règles, prescriptions et sanctions qui y sont édictées. Tout manquement peut entraîner l'exclusion immédiate du salon sans remboursement.

manquement peut entraîner l'exclusion immédiate sans remboursement.

Fait à, le

Signature de l'Exposant (précédée de la mention "Lu et approuvé")

OPTIONS DE PARTICIPATION

SPONSORING ET EXPOSANT

FORMULES SPONSORS

FORMULES EXPOSANTS

FORMULES STARTUP

| TARIF TTC | PLATINUM | OR | SILVER | BRONZE | ESPACE SPECIFIQUE | PACK PREMIUM 12m2 | STAND 9m2 | STAND STARTUP 6m2 |
|---|------------|------------|-----------|-----------|----------------------|-------------------------|--------------|-------------------------|
| MONTANT EN FCFA | 30 000 000 | 15 000 000 | 7 000 000 | 5 000 000 | 3 500 000 | 3 000 000 | 1 500 000 | 500 000 |
| MONTANT EN EURO | 60 981 | 22 868 | 10 672 | 30 491 | 5 154 | 4 418 | 2 209 | 736 |
| Cocher l'offre de votre dans la qui correspond | | | | | | | | |

OUTILS DE VISIBILITE ET SIDE-EVENT

Catalogue officiel du STAM 2026

Fcfa

Euro

Cocher votre choix

| | | | |
|--|-----------|-------|--|
| 1 page de publicité | 300 000 | 441 | |
| Double page de publicité | 600 000 | 883 | |
| Publi-reportage | 450 000 | 662 | |
| Diffusion d'un spot TV de 30s sur les écrans sur 2 jours | 500 000 | 736 | |
| Distribution de votre documentation du Desk d'accueil de l'entrée principale / à l'espace BtoB / startup | 100 000 | 147 | |
| Kakemono sur parcours visiteurs/ espace BtoB / startup (3 au maximum) | 150 000 | 220 | |
| Mise à disposition d'une hôtesse bilingue sur 2 jours | 100 000 | 147 | |
| Achat de m2 supplémentaire | 65 000/m2 | 95/m2 | |

RÈGLEMENT À L'ORDRE DE « WALICREATIVE GROUP »

| | |
|--------------------|------------------------------------|
| CODE BANQUE : | CI201 |
| CODE GUICHET : | 01001 |
| DOMICILIATION : | ANGRÉ DJIBI DEVISE DU COMPTE : XOF |
| NUMÉRO DE COMPTE : | 101733142192 |
| CLE RIB : | 77 |
| IBAN : | CI93 CI201 01001 101733142192 77 |
| CODE BIC : | BDAJCIAB |
| RIB : | CI201 01001 101733142192-77 |
| BANQUE : | CREDIT ACCESS |

La demande de participation doit être obligatoirement accompagnée d'un acompte de 50% de la valeur TTC à l'inscription.

Cet acompte n'est pas remboursable en cas de désistement.

Résident : Par chèque, espèces ou virement.

Non résident : par virement.

SIGNATURE

Nom et Prénoms du signataire : _____

Fonction : _____

A _____ le ____ / ____ / 2026

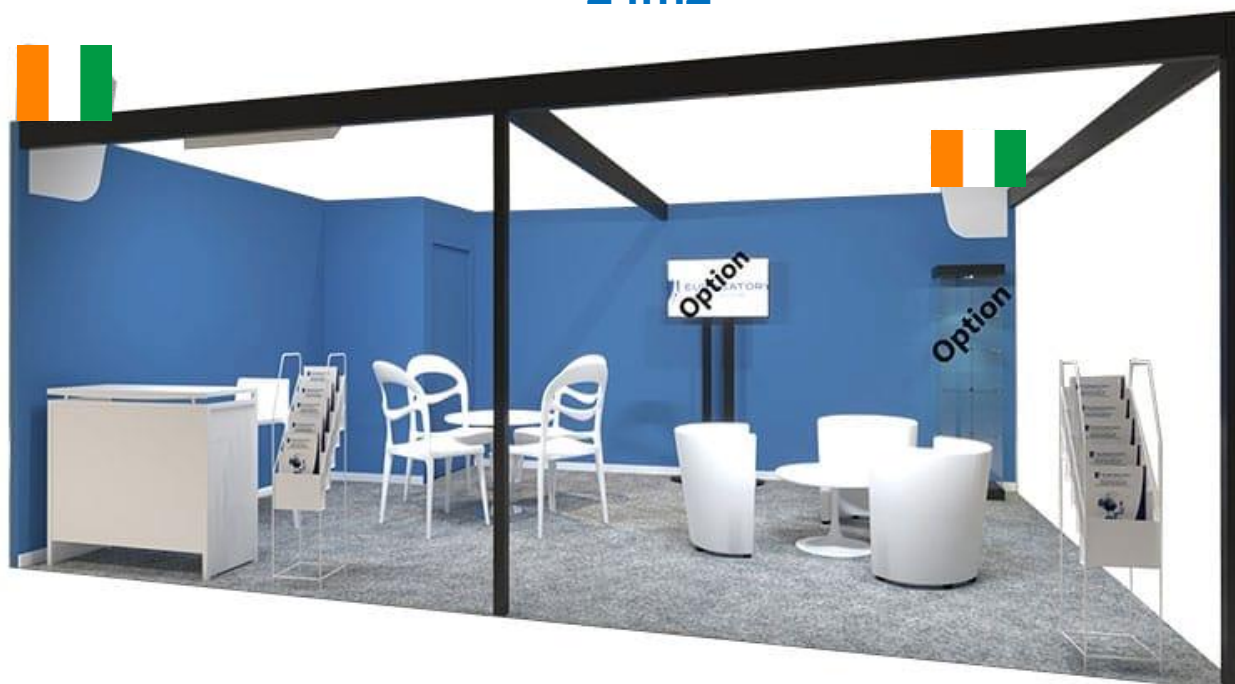
Signature & Cachet

Votre participation ne sera définitive

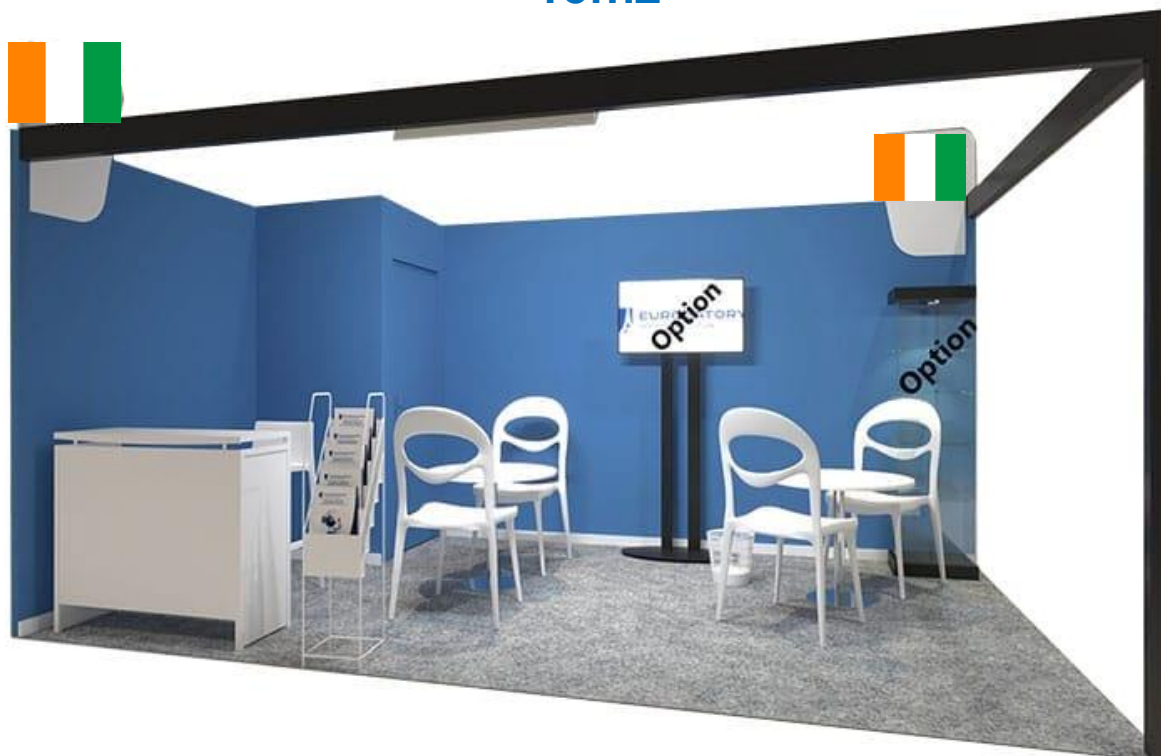
Qu'après validation de votre dossier par l'organisateur.

STANDS D'EXPOSITION

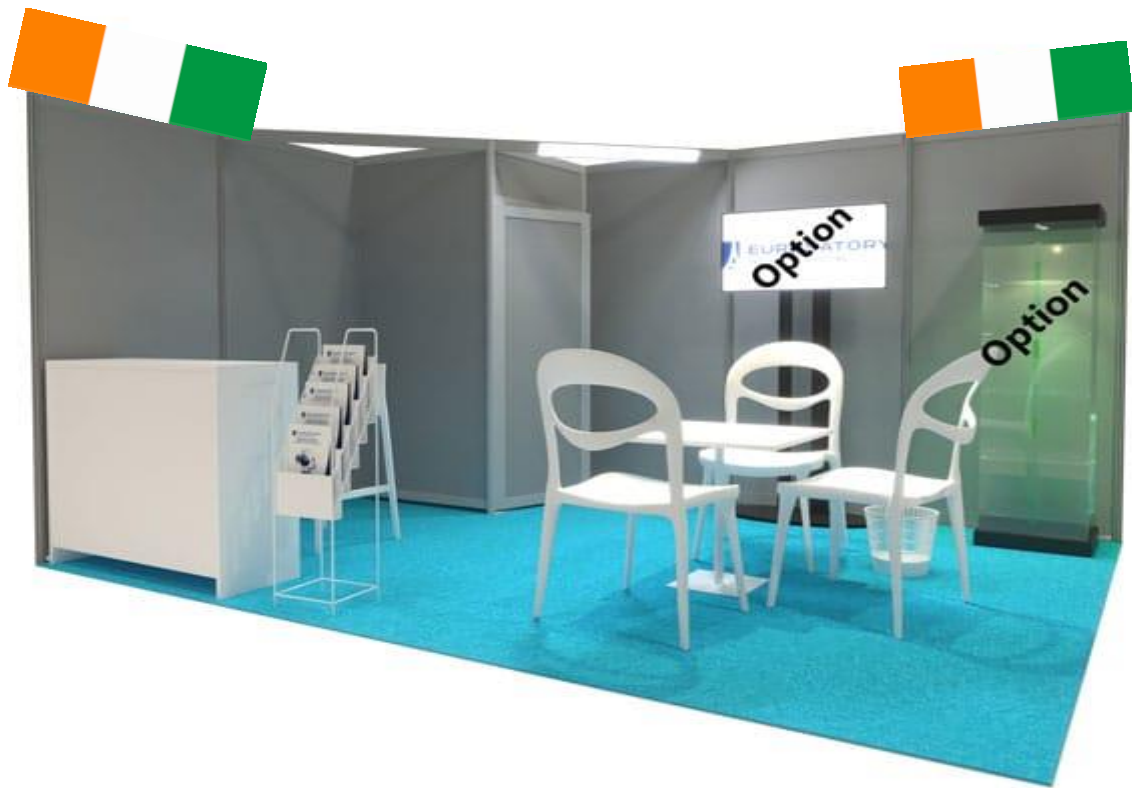
24m²



15m²



12m2



9m2



6m2